MRC DE Pierre-De Saurel

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Début de la collecte des déchets aux deux semaines et collectes de branches et de résidus verts à venir cet automne

Sorel-Tracy, le 27 septembre 2016 - La MRC de Pierre-De Saurel informe la population que la collecte du bac à déchets s'effectuera désormais aux deux semaines à compter du 3 octobre, une mesure qui se veut permanente.

En effet, avec la venue du bac brun au printemps 2017, on prévoit une grande diminution des quantités de matières destinées à l'enfouissement. Pour cette raison, le conseil de la MRC a décidé de réduire le nombre de collectes à 26 par année, ce qui équivaut à une collecte aux deux semaines. Plus d'informations concernant le projet d'implantation des bacs bruns viendront d'ailleurs à l'occasion d'une tournée d'information citoyenne à travers la région, de la mi-octobre à la fin novembre.

On rappelle que les bacs doivent être déposés en bordure de rue, sur la propriété du citoyen, afin de laisser les trottoirs et la voie publique libres pour une circulation sécuritaire des usagers, de même que pour le nettoyage adéquat des rues. Les bacs doivent aussi être espacés d'environ deux pieds afin de faciliter la manutention.

Deux collectes de résidus verts auront également lieu les semaines du 30 octobre et du 20 novembre, le jour habituel de la collecte. Les matières admissibles sont les feuilles mortes. Il est important de mettre les feuilles ramassées dans un sac de plastique ou de papier et les déposer en bordure de la rue sur votre propriété. Ne jamais mettre les feuilles directement dans le bac, car celles-ci prendraient le chemin de l'enfouissement au lieu d'être compostées. La MRC vous remercie de vos efforts pour réduire les quantités de matières enfouies.

La MRC rappelle qu'en raison de la problématique de l'agrile du frêne, les branches ne sont pas admissibles à la collecte des résidus verts. Pour cette raison, une collecte spéciale de branches est prévue la semaine du 13 novembre.

Enfin, pour les citoyens qui doivent se départir de résidus verts ou de branches en dehors des collectes prévues, sachez que l'écocentre régional accepte ces matières. Celui-ci est présentement ouvert du mercredi au dimanche de 9 h 30 à 16 h 30. L'écocentre de la MRC de Pierre-De Saurel est situé au 3125, rue Joseph-Simard à Sorel-Tracy. Une preuve de résidence est demandée à l'accueil. Nous profitons de l'occasion pour vous informer que les résidus de construction ainsi que les résidus domestiques dangereux (RDD) sont également acceptés à l'écocentre.

-30-

Source : Josée-Ann Bergeron | MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703 poste 227
jabergeron@pierredesaurel.com